

# **FO FINANCES TARN**

## **Compte-rendu du CDAS du 16 novembre 2021**

Le CDAS a eu lieu en présentiel après plusieurs séances en audioconférence avec pour premier point, l'approbation des procès-verbaux du CDAS du 3 juin 2021.

Poursuite de la réunion avec la présentation du compte-rendu d'activité 2020. Globalement le nombre des bénéficiaires de l'action sociale augmente, avec une augmentation aussi bien chez les enfants, que les retraités.

Pour le Tarn, 2391 personnes ont bénéficié de l'action sociale au 31/12/2020. Par le nombre aussi bien que par les apports humains, l'action sociale est toujours nécessaire, voir plus en période de pandémie, à la vie des agents des finances. Pour rappel, l'action sociale se retrouve aussi bien au cœur de la restauration collective, que pour les aides et les prêts avec l'ALPAF, que les vacances en location ou en colonie pour les enfants avec l'EPAF.

Du fait de la COVID, il est à noter la baisse du nombre de repas pris ou des départs en colonie.

En 2019 et 2020, le secrétariat général a pris en charge, pour les restaurants administratifs, l'achat de gros matériels, comme une vitrine réfrigérée pour Castres ou une sauteuse et une plancha pour Albi.

Au rang des nouveautés, la déléguée départementale a rappelé la mise en place depuis 2021 d'une aide de 400 € pour le logement d'un enfant étudiant

L'arbre de Noël fait son retour cette année le 01 décembre 2021 après un an d'absence en raison des risques sanitaires dus au COVID .

Cependant face à la recrudescence de l'épidémie, il sera demandé le pass sanitaire par un agent de sécurité à l'entrée de la salle de spectacle. Le goûté sera adapté afin de maintenir le côté festif de l'après-midi. Les enfants présents auront droit en plus de leur cadeau, à un livre qu'ils choisiront, et à une « valisette carton maison » de Noël avec des surprises à l'intérieur.

Pour ceux qui ont commandé des cartes cadeaux, elles seront envoyées à partir du 29 novembre 2021. Pour ceux qui n'auraient pas ou pu activer leur carte, vous pouvez encore le faire ou vous rapprocher de la déléguée de l'action sociale.

La conférence sur la santé du pied se fera sur Castres en partenariat avec la mutuelle.

Les rendez-vous avec les avocats ou les notaires sont toujours très demandés.

Les séances de réflexologie ont toujours un grand succès.

De même, les rendez-vous avec une diététicienne donnent de bons retours.

Actuellement, une vingtaine de personnes sont sur la liste d'attente. Aussi, des séances auront lieu l'année prochaine.

L'assistante de service social, et la déléguée de l'action sociale ont proposé un accueil personnalisé des nouveaux arrivants avec une présentation plus ciblée des aides, des prêts et des actions rattachées à l'action sociale.

Le président du CDAS, a rappelé qu'il y avait déjà une présentation lors de l'accueil et que les

agents avaient toujours la possibilité de rencontrer la déléguée ou l'assistante sociale.

FO a rappelé qu'un agent, une fois en poste, n'allait pas spécialement aller s'informer sur des aides financières ou autres. Il serait judicieux et même nécessaire que les agents entrants soient fortement invités à passer par les services de l'action sociale. Ce type de rencontre pourrait aussi permettre de détecter des agents en difficulté ou vivant des situations complexes,

La réunion s'est terminée sur des demandes formulées pour une revalorisation des tickets restaurant et des subventions interministérielles. Demandes qui seront remontées en centrale.

Dans le cadre, des questions diverses, la déléguée nous a informé qu'elle avait une réunion à la fin du mois de novembre relative au nouveau cadre de l'action sociale et les nouvelles répartitions des charges.

FO est très actif et dubitatif sur l'évolution de l'action sociale qui est utile et nécessaire à tous les agents des finances. Dans ce cadre d'évolution néfaste pour les délégués et de l'action sociale en général (vente des biens EPAF par exemple), une copie du courrier cosigné par l'ensemble des syndicats du Tarn, a été remis au directeur. Ce courrier sera envoyé au secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la relance afin de dénoncer les risques et les conséquences pour les agents (comme une réduction de l'accès aux prêts, aux aides ou aux possibilités de partir en vacances dans des résidences avec des prix abordables, ainsi que les risques de surcharge de travail des délégués qui assurent l'activité des délégués qui ne sont pas remplacés, ou encore la gouvernance des délégués).

Si vous avez des idées ou constatez des besoins qui pourraient entrer dans le cadre de l'action sociale, n'hésitez pas à nous contacter.